

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/25/10/05

Date de convocation :

21/10/2024

Objet de la délibération :

Devis dévers d'eau
chemin des épesses

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Épeugney le

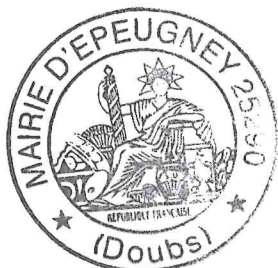
31/10/2024

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

21/10/2024

- que le nombre des
membres en exercice est de
15.

Le Maire



**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 25 octobre 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-cinq octobre à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, Mme Mégane
GAUTHIER, M. Romuald TAUVERON, M. Éric
CLEMENT, M. Gwenaël LE GALLO, M. Patrick
CAULIER, M. Régis LAFON, M. François VIENNET, M.
PRENANT Daniel, M. Edmond BARBA.

Absents excusés : Stéphane LOGUIOT, Jean-Michel
CLEMENT

Absent non excusé : Nicolas DEAU

Procurations : Stéphane LOGUIOT à Guillaume
CRETIN ; Jean-Michel CLEMENT à Guillaume
AYMONIN

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Sonia DESTAING,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Suite à l'ouverture des crédits lors de la délibération de la
décision modificative précédente, Guillaume Aymonin
propose au vote le devis présenté par l'entreprise
CLEMENT CAILLARD pour l'installation de six dévers
d'eau sur le chemin des EPESSES. Ce devis s'élève à 3 384
€. Mr Eric CLEMENT exprime son souhait de se retirer du
vote.

Après délibération, le conseil municipal avec 13 voix pour
émet un avis favorable à cette proposition.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance

Sonia DESTAING